



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 13 novembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Sylvette MARCHAND

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 7 novembre 2023
Date de publication : 20 novembre 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline,	DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, GRUET Justine, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
---	--	--

Conseillers absents ayant donné procuration

ROCHE Paul donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DEMORTIER-BLANC Catherine, GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

Conseillers absents non représentés

Objet : Acquisition de terrain à Monsieur MOULIN

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Monsieur Serge MOULIN est récemment devenu propriétaire d'un ensemble immobilier sis à Dole, 345B avenue du Maréchal Juin, formé d'une habitation avec un terrain attenant cadastrés CP n° 575, n° 577 ainsi que d'un chemin en indivision cadastré section CP n° 99.

Ce dernier fait partie d'un vaste îlot d'environ 65000 m² classé dans le périmètre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Le Boichot », dans lequel la Ville de Dole constitue une réserve foncière la plus large possible pour maîtriser les futurs aménagements de ce secteur.

Aussi, la Collectivité a noué des contacts avec Monsieur Serge MOULIN, et celui-ci a accepté de se dessaisir d'une partie de sa quote-part sur la parcelle CP n° 99 pour une contenance d'environ 300 m² à l'arrière de sa propriété et à parfaire par voie de géomètre. Les parties se sont entendues sur un prix de vente de 10 euros/m².

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 8 novembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'acquisition à Monsieur Serge MOULIN d'une partie de sa quote-part sur la parcelle cadastrée section CP n° 99 pour une superficie d'environ 300 m², à parfaire par voie de géomètre,
- **DE PRÉCISER** que cette acquisition est acceptée au prix de 10 euros/m²,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 29
 CONTRE : 0
 DONT 4 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 6
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Monsieur Serge MOULIN-345B avenue du Maréchal Juin-39100 DOLE
- Maître Céline RUIZ-8 rue Joseph Thoret-39100 DOLE

*Fait à Dole, le 13 novembre 2023.
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



ACQUISITION A MONSIEUR MOULIN SERGE

